

Russie : à quel point les attaques de drones ukrainiens perturbent-elles le secteur pétrolier?

Description

Le quasi-monopole russe du transport de pétrole Transneft (l'entreprise gère 80 % du pétrole extrait en Russie) aurait alerté les producteurs nationaux : une réduction de la production de pétrole pourrait être nécessaire, en raison des attaques de drones ukrainiens sur les infrastructures portuaires et de raffinage.

Une dizaine de raffineries russes ont été frappées depuis le début du mois d'août, entraînant une réduction de la capacité de raffiner évaluée momentanément à près de 20 % (source *Reuters*). Mi-septembre, les drones ukrainiens sont même parvenus à frapper le plus grand port pétrolier de Russie, situé à Primorsk, au nord de Saint-Petersbourg, interrompant temporairement ses opérations.

En conséquence de ces attaques, Transneft est dans l'obligation de limiter la capacité des producteurs à stocker du pétrole dans son réseau d'oléoducs. L'entreprise appellerait désormais à réduire l'offre, pour pouvoir gérer les flux. C'est du moins ce qu'affirme *Reuters*, se basant sur trois sources provenant de l'industrie. Les autorités de Transneft, elles, nient toute perturbation et dénoncent une action de désinformation à mettre sur le compte de l'Occident.

La Russie contribue à 9 % de la production mondiale de pétrole. Au cours de la dernière décennie, les revenus pétroliers et gaziers ont représenté entre un tiers et la moitié des recettes totales du budget fédéral russe, en faisant la principale source de financement.

Pour le Président ukrainien, ces attaques contre les installations pétrolières russes sont « *les sanctions qui fonctionnent le plus rapidement* ». Elles contribuent en outre à la flambée en Russie des prix de l'essence qui ont augmenté de 50 % depuis le début de l'année, conduisant les autorités à interdire temporairement (août et septembre) les exportations d'essence. Cette interdiction pourrait être reconduite en octobre.

Sources : *The Moscow Times*, *Reuters*.

date créée

24/09/2025

Champs de Méta

Auteur-article : Céline Bayou